MAIRIE DE BRENNILIS LE BOURG 29690 BRENNILIS EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.

L'an deux mille dix, le 29 septembre à 18h30.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie, Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Carole le Boulanger, Jérôme Cochennec, Sylvie Birhart, Jean Faillard, Anita Daniel, Berc'hed Troadec

Absent: Alexis Manac'h, excusé, procuration à Jean Faillard

Convocation: 16 septembre 2010

Secrétaire de séance: Olivier Magoariec

Objet : Registre communal des personnes fragiles et isolées

Le Conseil municipal de Brennilis

 Ayant pris note de l'obligation légale d'ouvrir un registre des personnes fragiles et isolées, où les personnes âgées de 65 et plus ou handicapées peuvent être inscrites à leur demande

Décide après en avoir délibéré

- De faire sienne la recommandation du CCAS d'ouvrir effectivement un tel registre,
- De coupler ce registre avec la mise à jour de la liste des personnes aidées par l'ADMR sur le territoire de la commune, dont le CCAS a estimé qu'elles méritaient un suivi particulier en raison d'une présomption de vulnérabilité.

Pour copie certifiée conforme au registre. Le Maire, Jean-Victor GRUAT